

Avis de modification

NOMA FROID

SAS au capital de 4 000 €
Siège social : 33 rue Maupertuis 38320 EYBENS
RCS GRENOBLE 814 625 927

Aux termes de l'A.G.E. du 2/01/2024, les associés ont décidé ce qui suit :
1/ transfert de siège social
Le siège social est transféré à 214 Cours de la Libération et du Général de Gaulle 38100 GRENOBLE
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
2/ Nomination du Directeur Général
Les associés ont pris acte de la proposition du Président, et ont décidé de nommer :
- Monsieur AIFA Karim
Né le 27/07/1986 à LA TRONCHE (38)
Nationalité Française
Domicile : 35, Chemin de Navizelle 38760 SAINT-PARUL DE VARGES
En qualité de Directeur Général de la société à compter de ce jour, et sans limitation de durée.
L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention au RCS de Grenoble

Pour avis
Le représentant légal

SCI LES TREFLES

Société civile immobilière au
capital de 228 673,53 euros
Siège social : 25 rue Henri Barbusse
38150 ROUSSILLON
423 355 064 RCS VIENNE

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de la gérance du 26 avril 2024,
- il a été acté la révocation de M. Salih ORDEK des fonctions de gérant et le rétablissement de M. Halil ORDEK dans ses fonctions de gérant ordonnés par la cour d'Appel de Grenoble dans un arrêt du 28 mars 2024
- il a été décidé de transférer le siège social du 25 rue Henri Barbusse 38150 ROUSSILLON au 15 rue Pierre Sémard 38150 SALAISE SUR SANNE, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de VIENNE.

Pour avis
La Gérance

Avis de modification de gérance

SCI LES IRIS Société civile immobilière au capital de 456 000 euros Siège social : 25 rue Henri Barbusse 38150 ROUSSILLON 442 197 349 RCS VIENNE
AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de la gérance du 26 avril 2024,
- il a été acté la révocation de M. Salih ORDEK des fonctions de gérant et le rétablissement de M. Yonus ORDEK dans ses fonctions de gérant ordonnés par la cour d'Appel de Grenoble dans un arrêt du 28 mars 2024
- il a été décidé de transférer le siège social du 25 rue Henri Barbusse 38150 ROUSSILLON au 10 impasse des Oliviers 38150 ROUSSILLON, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de VIENNE.

Pour avis La Gérance

CP SERVICE PROVIDE

SARL au capital de 3 000 €
24 rue Lamartine - 38320 Eybens
RCS Grenoble 985 271 824

L'assemblée générale extraordinaire du 25/04/2024 a décidé la nomination de M. Clifford UGWONALI demeurant 18 rue George Sand - 38100 Grenoble, en qualité de co-gérant.

Avis de continuation

GUILLET SPORT

SARL Au capital de 7 620 euros
Siège social : Les Rambins
38250 CORRENCON EN VERCORS
RCS GRENOBLE 072 503 915

Par décision de l'associée unique en date du 01/12/2023, statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS de GRENOBLE.

Pour avis.

Avis rectificatif

Rectificatif à l'annonce parue le 18/04/2024 dans le Journal TERRE DAUPHINOISE concernant la société ALTIVIA MEA. Il aurait fallu lire : « Siège social : HUEZ (38750), résidence Eden Blanc, 180 Rue de Fontbelle » Au lieu de : « Siège social : HUEZ (38750), Résidence Eden Blanc »

Annonces légales

Avis de transfert de siège social

FLIR Systems France

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 42 728 674,25
Euros
40 avenue de Lingenfeld, 77200 Torcy
R.C.S MEAUX 501 256 911

Le 28 mars 2024, l'associé unique décide de transférer le siège social de la Société, avec effet au 30 avril 2024, à l'adresse suivante : avenue de Rochepleine, 38120 Saint-Egrève.
Président : Edwin Roks demeurant 74 Atalanta 5121 Rijen (Pays-Bas).
Directeurs généraux : Gregoire Outters demeurant 27 Newton Road Warsash SO31 9 Fy (Royaume-Uni) et Nicholas James Wargent demeurant 105 West Street Coggeshall, Essex CO6 1NT (Royaume-Uni).
Mention au RCS de MEAUX et de GRENOBLE.

Avis de cession de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 18/04/2024, enregistré à Grenoble le 19/04/2024, dossier 2024 00025238, ref 3804P03 2024 A 01317, La SASU D.L.T., sise 23 place du Château - 38690 Le Grand Lemps, a vendu à la SASU L.A.S. sise 23 place du Château - 38690 Le Grand Lemps, un fonds de bar, brasserie, snack, restauration, jeux, sis et exploité 23 place du Château - 38690 Le Grand Lemps, moyennant le prix de cinquante mille euros (50 000 €). L'entrée en jouissance est fixée au 18/04/2024.
Oppositions, s'il y a lieu, au siège de l'acquéreur 23 place du Château - 38690 Le Grand Lemps, au plus tard dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues par la loi.

Avis d'aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Philippe CASTETS, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Xavier ROCHE, Philippe CASTETS et Alexis BENHAMOU », titulaire d'un Office Notarial à GRENOBLE, 1, rue Philis de la Charce, CRPCEN 38005, le 17 avril 2024, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial avec ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :
ENTRE Mr Alexandre Antoine François SAMMUT, commercial, et Mme Letitia SANCHEZ, cadre supérieur de santé, demeurant ensemble à BARRAUX (38530) 195 Chemin de la Biola.
Monsieur est né à GRENOBLE (38000) le 26 mai 1976,
Madame est née à GRENOBLE (38000) le 10 novembre 1979.
Mariés à la mairie de SAINTE-MARIE-D'ALLOIX (38660) le 2 juin 2001 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jacques CASTETS, notaire à GRENOBLE, le 3 mai 2001.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

Avis de saisine de légataire universel

Article 1007 du Code civil / Article 1378-1 Code de procédure civile /
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 28 février 2023, Madame Micheline Marie Jeanne CHASTEL, en son vivant retraitée, demeurant à GRENOBLE (38100) 52 rue Marcelin Berthelot. Née à LE PEGUE (26770), le 5 août 1932. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à MEYLAN (38240) (FRANCE), le 22 mars 2024. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Faustine SERPINET, Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée « LEXGROUP GRENOBLE », titulaire d'un Office Notarial à GRENOBLE, 7 rue Vicat, le 26 avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Faustine SERPINET, notaire susnommé, référence CRPCEN : 38004, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de GRENOBLE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Avis d'appel public à la concurrence

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

M. le Président
7 rue Fantin Latour 38022 Grenoble - 1
Tél : 04 76 00 38 38
SIRET 22380001200013
Référence acheteur : F24DEJ-CC01

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
Objet : Achat écoresponsable de légumes, fruits et produits laitiers conventionnels accompagnés d'actions éducatives ponctuelles dans le cadre de la CADI
Procédure : Procédure ouverte
Forme de la procédure : Division en lots : oui Lot N° 01 - Légumes nord Isère
Lot N° 02 - Légumes sud Isère
Lot N° 03 - Fruits nord Isère
Lot N° 04 - Fruits sud Isère
Lot N° 05 - Produits laitiers nord Isère
Lot N° 06 - Produits laitiers sud Isère
Critères d'attribution : Lot n° 01 : Légumes nord Isère
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
30% Performances en matière de développement des approvisionnements directs de produits de l'agriculture
20% Qualités organoleptiques
10% Pertinence des actions éducatives proposées dans le cadre de l'exécution du marché
40% Prix des prestations
Lot n° 02 : Légumes sud Isère
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
30% Performances en matière de développement des approvisionnements directs de produits de l'agriculture
20% Qualités organoleptiques
10% Pertinence des actions éducatives proposées dans le cadre de l'exécution du marché
40% Prix des prestations
Lot n° 03 : Fruits nord Isère
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
30% Performances en matière de développement des approvisionnements directs de produits de l'agriculture
20% Qualités organoleptiques
10% Pertinence des actions éducatives proposées dans le cadre de l'exécution du marché
40% Prix des prestations
Lot n° 04 : Fruits sud Isère
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
30% Performances en matière de développement des approvisionnements directs de produits de l'agriculture
20% Qualités organoleptiques
10% Pertinence des actions éducatives proposées dans le cadre de l'exécution du marché
40% Prix des prestations
Lot n° 05 : Produits laitiers nord Isère
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
30% Performances en matière de développement des approvisionnements directs de produits de l'agriculture
20% Qualités organoleptiques
10% Pertinence des actions éducatives proposées dans le cadre de l'exécution du marché
40% Prix des prestations
Lot n° 06 : Produits laitiers sud Isère
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
30% Performances en matière de développement des approvisionnements directs de produits de l'agriculture
20% Qualités organoleptiques
10% Pertinence des actions éducatives proposées dans le cadre de l'exécution du marché
40% Prix des prestations
Remise des offres : 05/06/24 à 10h00 au plus tard.
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info>
Avis intégral au BOAMP - annonce 24-48710

Terre Dauphinoise

Hebdomadaire d'information générale et rurale édité par la Société d'Édition de la Terre Dauphinoise.

SARL : principaux actionnaires FDSEA et CDJA de l'Isère

Gérant/Directeur de publication : Jérôme Crozat

Directrice déléguée : Marion Charpentier

Rédacteur en chef : Jean-Marc Emprin

Abonnement d'un an : 133 euros - le N°

3,00 euros

ISSN 1279-2853

Rédaction - administration :

34 rue du Rocher de Lorzier CS10023 -

38345 Moirans cedex

Tél. 04 38 49 91 70 - contact@terredauphinoise.fr

Publicité locale : AGRI RHONE-ALPES

BOURGOGNE AgraPôle, 23 rue Baldassini -

69364 Lyon cedex 07

Tél. 04 72 72 49 07 - Fax 04 72 73 35 49

Impression : DIGITAPRINT - 1 rue Robert Bichet

- 59440 AVESNES-SUR-HELPE

Origine du papier : France / Norvège

Taux de fibres recyclées mini : 75 %.

Papier produit à partir de fibres IFCGD (Issues de

Forêts Certifiées Gérées Durablement).

Ptot : 0,022 kg/t

Terre Dauphinoise est habilitée à recevoir les

annonces légales pour le département de l'Isère

N° d'inscription de la

commission paritaire

de publication d'agence

de presse 0926 C 85371

Tél : 04 38 49 91 70,

contact@

terredauphinoise.fr

Dépôt légal à

parution.

